

EXAMENS ET CONCOURS

FORMATION AU DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT / AIDE-SOIGNANTE

**INSCRIPTIONS DU LUNDI 7 JANVIER 2019 AU MERCREDI 13 FEVRIER 2019,
MINUIT**

**Dépôt des dossiers au lycée jusqu'au mardi 12 février 2019 à 15h
Envoi par courrier possible jusqu'au mercredi 13 février 2019 à minuit
(cachet de la poste faisant foi)**

INFORMATIONS CONCOURS

**DOSSIER D'INSCRIPTION A RETIRER AU LYCEE OU À TELECHARGER SUR
LE SITE INTERNET DU LYCEE**

DOSSIER D'INSCRIPTION

**merci de retourner obligatoirement les pages 3 à 6 dûment complétées, en joignant les
pièces justificatives**

vous indiquerez votre nom sur chaque page

ÉPREUVE ÉCRITE ADMISSIBILITÉ :

MERCREDI 13 MARS 2019

DE 14H 00 À 16H 00

*** Pour les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger : Il revient au candidat de fournir la preuve que son diplôme répond aux contraintes réglementaires d'équivalence du niveau IV. Pour être pris en compte, les diplômes doivent être traduits en Français et certifiés par le CIEP**

*** Liste « candidats sous contrat » : Les candidats désirant s'inscrire au concours d'entrée sur cette liste devront impérativement joindre à leur dossier d'inscription un contrat de travail effectivement en cours à la date de début des épreuves. En l'absence de cette pièce justificative, ils ne pourront être inscrits sur cette liste et seront intégrés à la liste des candidats de droit commun.**

*** Liste ASSP / SAPAT : Les candidats titulaires d'un Baccalauréat Professionnel ASSP ou SAPAT (ou en classe de terminale dans l'une de ces sections) peuvent bénéficier de conditions particulières (voir dossier d'inscription)**